MISSION INTERNATIONALE D'OBSERVATION DU RÉFÉRENDUM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le référendum dans l'ensemble conforme aux normes internationales

PODGORICA, 22.05.2006 – Le référendum relatif au futur statut d'Etat de la République du Monténégro (Serbie-Monténégro) le 21 mai s'est déroulé dans l'ensemble conformément aux engagements de l'OSCE et du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux autres normes internationales applicables à des élections démocratiques. Il a donné aux électeurs une occasion réelle de se prononcer sur le futur statut du Monténégro grâce à une manifestation de démocratie directe, a conclu la Mission internationale d'observation du référendum dans une déclaration publiée aujourd'hui à Podgorica.

La mission a déployé environ 365 observateurs originaires de 35 pays.

« Dans une manifestation de démocratie directe, la population du Monténégro a organisé un référendum véritable et transparent, et elle doit être félicitée pour son approche constructive dans la prise de cette décision historique », a déclaré le professeur Nevzat Yalcintas, chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, nommé par le Président en exercice de l'OSCE coordinateur spécial pour les observateurs de courte durée de l'OSCE.

Jean-Charles Gardetto, chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a déclaré : « Le fort taux de participation a montré l'importance que revêt pour les citoyens du Monténégro la possibilité de se prononcer sur leur avenir par des moyens démocratiques et pacifiques. Ils ont exprimé leur libre volonté de manière parfaitement démocratique et civique ; ils peuvent en être fiers et ils montrent ainsi l'exemple à toute la région. L'Assemblée se tient prête à accompagner le Monténégro sur la voie que sa population a choisie. »

Jelko Kacin, chef de la délégation du Parlement européen, a ajouté : « Nous avons été très favorablement impressionnés par la régularité et l'efficacité du référendum. Nous encourageons tous les citoyens du Monténégro à œuvrer de concert pour un bel avenir commun ; leur avenir réside dans l'intégration européenne et, à cet égard, ils doivent tous être considérés comme des vainqueurs. La Serbie et le Monténégro devraient coopérer étroitement pour reconnaître mutuellement les résultats du référendum, pour prendre une décision consensuelle concernant les prochaines mesures à adopter et pour reprendre rapidement les pourparlers en vue d'un accord de stabilisation et d'association, sur la base de ce que chaque République a à offrir. »

Keith Whitmore, à la tête d'une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a déclaré : « Des membres du Comité des régions se sont joints pour la première fois au Congrès. Nous nous félicitons du déroulement harmonieux et pacifique de ce référendum historique ; de nombreuses questions importantes ont cependant besoin d'être abordées, notamment la sous-représentation des femmes dans les bureaux électoraux et l'accessibilité des bureaux de vote pour les personnes âgées et les handicapés. Nous continuerons à travailler avec les autorités pour renforcer la démocratie au niveau local conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale. »

« Cela a été une expérience positive de suivre la campagne active et, pour l'essentiel, pacifique et de la voir culminer hier dans le fort taux de participation. Les deux camps ont fait preuve d'une maturité politique qui est de bon augure pour l'avenir du Monténégro », a conclu Jorgen Grunnet, qui dirige la mission d'observation de longue durée du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

La journée du référendum a été calme, plus de 96 % des observateurs ayant décrit le vote en termes positifs. Quelques problèmes de procédure sont apparus avec le marquage à l'encre des doigts des électeurs, ainsi qu'un certain nombre de cas de vote collectif et d'électeurs photographiant leur bulletin de vote déjà coché. Les observateurs ont évalué de manière positive le dépouillement et la présentation tabulaire des suffrages exprimés. Dans deux cas isolés, des observateurs ont signalé des activités suspectes qui pourraient être révélatrices de systèmes d'achat de voix.

La campagne a été concurrentielle bien qu'il y ait eu des cas où elle a été menée de manière négative. La Commission républicaine pour le référendum a fonctionné dans la transparence et les deux camps qui s'opposaient pour le référendum ont montré qu'ils avaient à cœur de participer à sa gestion. Il y a eu une participation active de la société civile, notamment des observateurs nationaux.

L'accès aux médias a été ouvert aux deux camps, bien que l'on ait pu relever une certaine partialité, surtout dans la presse écrite. Dans l'ensemble, les médias ont présenté aux électeurs des opinions variées et leur ont permis de faire des choix éclairés. Il n'y a pas eu de campagne directe dans les médias pendant la période de silence précédant le référendum, mais de nombreux cas de soutien indirect à l'indépendance ont été relevés.

Pour plus d'information, contacter :

Urdur Gunnarsdottir, OSCE/BIDDH: +48 603 683 122, +381 67 376 597, urdur.gunnarsdottir@odihr.pl
Andreas Baker, Assemblée parlementaire de l'OSCE: +45 6010 8030, andreas.baker@oscepa.dk
Francesc Ferrer, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: +33 630 496 822, francesc.ferrer@coe.int
Sabina Mazzi-Zissis, Parlement Européen: +32 496 599 469, smazzi@europarl.eu.int
Pilar Morales, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, +33 650 392 916, pilar.morales@coe.int